

Montpellier Méditerranée Métropole et l'ADEME renforcent leur coopération

Ce jeudi 23 novembre, Philippe Saurel, Maire de Montpellier et Président de Montpellier Méditerranée Métropole et Bruno Léchevin, Président de l'ADEME, ont concrétisé, en présence de l'Etat, un accord de partenariat, saluant les actions déjà engagées par la Métropole de Montpellier en matière de transition énergétique et écologique, et l'encourageant à en développer de nouvelles.

Montpellier Méditerranée Métropole et l'ADEME signent un accord de partenariat pour une durée de 3 ans. L'objectif est double : consolider et généraliser les bonnes pratiques déjà en place, et permettre le développement de projets précurseurs et d'opérations pilotes innovantes pour favoriser la transition énergétique et écologique. Une démarche qui s'inscrit dans la volonté de l'ADEME de développer une dynamique nationale en s'appuyant sur les métropoles françaises et dans la continuité d'une collaboration constructive avec la Métropole de Montpellier, avec un accompagnement financier de près de 17 M€ depuis 5 ans. Des fonds qui ont notamment permis d'agir pour le développement des réseaux de chaleur et de froid, des installations de production d'énergie renouvelable (bois-énergie, géothermie...), l'amélioration de la gestion des déchets, la rénovation thermique des logements, l'éco-mobilité ou encore au travail de sensibilisation des usagers.

Pour la Métropole de Montpellier, il s'agit de se donner les moyens de son ambition : devenir une métropole des plus attractives, se positionner comme un haut lieu de l'innovation et offrir un cadre de vie et de travail de grande qualité. Pour ce faire et mettre en œuvre le pilotage de la transition énergétique et écologique, la Métropole a créé une direction dédiée au sein de la collectivité et se dote d'une ingénierie financière et transversale à tous les métiers en cultivant l'innovation. Par ailleurs, dans ces domaines, la Métropole s'est par maintes fois déjà démarquée grâce à plusieurs distinctions : le label Ecocité Ville de Demain, le label French Tech, Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte ou encore Villes Respirables.

Ce partenariat engagé est tout aussi bénéfique pour la Métropole de Montpellier que pour l'ADEME : la première bénéficie de l'expertise et du soutien financier de l'ADEME pour la mise en

œuvre d'actions exemplaires et innovantes, et la seconde profite du retour d'expérience de ces projets de qualité pour en faire bénéficier d'autres territoires.

Des ambitions pour le territoire et au-delà

A travers ce partenariat, les ambitions affichées sont multiples. Il s'agit d'abord d'accompagner la Métropole dans la généralisation de dispositifs de la transition énergétique et écologique jusqu'alors pionniers ou singuliers. Quant à la part d'innovation et d'expérimentation, elle reste au cœur de l'accord avec pour objectif de tester de futurs programmes qui permettront de concrétiser le changement de modèle énergétique et de consommations de ressources. Ce partenariat permettra également de démontrer le potentiel économique de la transition énergétique pour un territoire comme celui de la Métropole, et d'accompagner le maximum d'acteurs dans la démarche. Enfin, il s'agit même d'aller au-delà du territoire administratif de Montpellier Méditerranée Métropole pour collaborer avec les territoires voisins sur des thèmes aussi variés que la mobilité, l'économie circulaire et les énergies renouvelables.

Ce ne sont pas moins de 7 domaines d'intervention qui sont concernés par cet accord :

1. l'engagement territorial et transversal de la transition énergétique et écologique,
2. la construction et la rénovation des bâtiments publics et des logements,
3. le développement des énergies renouvelables et des réseaux de chaleur et de froid,
4. l'économie circulaire,
5. la mobilité,
6. la métropole durable et intelligente,
7. la politique alimentaire territoriale.

Contact presse

Montpellier Méditerranée Métropole >> Ophélie Flohic

06 75 92 55 25 / 04 67 13 60 20

o.flohic@montpellier3m.fr

ADEME Occitanie, site de Montpellier >> Hubert Pscherer

06 78 40 39 99 / 04 67 99 89 71

Hubert.pscherer@ademe.fr